



CQP ASA, 2020/2021

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE, HABILITEE PAR LE CPNE-EE (

<p>Intitulé de l'action</p>	<p>Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Soigneur Activités Equestres, diplôme de niveau 3</p>
<p>Public concerné, prérequis, nombre</p>	<p><u>Public concerné :</u> Le CQP s'adresse principalement aux salariés d'une entreprise appartenant à la branche professionnelle de la CPNE-EE, ayant mis en place des Contrats de professionnalisation, mais également aux jeunes issus du système scolaire ainsi qu'aux adultes souhaitant reprendre une activité professionnelle. Avoir 17 révolus le jour d'entrée en formation Sous statut scolaire, en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle</p> <p><u>Pré requis :</u> Etre titulaire au minimum de la Capacité Equestre Professionnelle de niveau 1. Etre titulaire du diplôme du PSC1. Justifier d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation et à l'encadrement des activités équestres. Répondre aux exigences de l'entretien de recrutement Un allègement de formation peut être proposé aux candidats ayant déjà validé la Capacité Equestre Professionnelle de niveau 2.</p> <p><u>Nombre de candidats par formation :</u> Nombre maximum de 12 candidats par groupe de formation</p>
<p>Catégorie d'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)</p>	<p>Actions de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action de préformation et de préparation à la vie professionnelle • Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ;
<p>Présentation générale (problématique, intérêt)</p>	<p>Le Certificat de qualification professionnelle est une certification spécifique créée et délivrée dans une branche professionnelle. La qualification n'est reconnue que par la branche professionnelle concernée.</p> <p>Le CQP ASA est une formation professionnelle continue, se déroulant sur une année de formation, de septembre à début juillet.</p> <p>Cette formation vise à former des Animateur Soigneur des Activités Equestres. Ce diplôme valide la compétence pour un salarié de participer pleinement à l'entretien quotidien d'une structure d'école d'équitation (matériel, infrastructure et cavalerie) et d'encadrer des groupes de cavaliers du débutant au Galop 4, toujours sous la responsabilité d'un enseignant référant de la structure titulaire d'un diplôme de niveau 4.</p> <p>Cette formation est une formation par Alternance, le candidat est stagiaire de la formation continue et se formera, en suivant un parcours complet, sur un volume horaire de 750 heures en Organisme de formation et 750 heures en entreprise.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Le CQP ASA correspond à l'emploi d'Animateur soigneur, coefficient 109, il permet de faciliter l'accès à un emploi et de valider une première partie d'un diplôme supérieur, il permet d'approfondir ses connaissances et sert de palier dans la voie de l'enseignement.</p> <p>Finalité de la formation professionnelle continue CQP ASA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valider une première compétence dans le champ de l'encadrement des activités équestres • Permettre aux candidats d'accéder à une formation d'un niveau supérieur (en l'occurrence le BPJEPS Spécialité Educateur Sportif, mention Activités Equestres)

	<p>A la fin de la formation le candidat est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les publics, participer à l’animation d’une structure et promouvoir l’activité, • Participer à l’entretien des équidés, aux soins courants, à l’entretien du matériel des installations et des équipements, • Travailler et valoriser la cavalerie, de participer à l’organisation et la gestion des activités, • Participer à l’encadrement des pratiquants, sous l’autorité d’un titulaire d’une qualification de niveau IV relative à sa spécialité tel qu’un CQP EAE/ORE, BEES 1 /BPJEPS ou BEES 2/DESJEPS
<p>Contenu et Méthodes</p>	<p>Programme détaillé : La formation CQP ASA de la MFR de Coublevie s’articule autour de modules de compétence dont la validation se fait sur validation des UC du diplôme. Les volumes horaires présentés ci-dessous incluent les heures consacrées à la certification.</p> <p>Module 1 : Participer à l'entretien de la structure: entretien et soins courants de la cavalerie, entretien du matériel et maintenance des installations : 140 heures</p> <p>Module 2 : Accueillir les publics, participer à l'animation de la structure, et promouvoir les activités : 125 heures</p> <p>Module 3 : Travailler sa cavalerie, Maitriser les gestes de préparation et de soins en amont et aval d'une séance, Maitriser les gestes liés à l'embarquement d'un cheval pour son transport module emmenant les candidats vers la CEP 2 : 120 heures (les candidats ayant déjà validé une CEP2 sont dispensés de ce module)</p> <p>Module 3 Bis : Améliorer sa cavalerie, sur le plat à l'obstacle à pied et sur le cross (vers la CEP3) : 110 heures</p> <p>Module 4 : Encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation à poney et ou à cheval : 255 heures</p> <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation théorique assurée en salle de cours disposant d’un tableau, d’un système de Vidéo Projection et d’une connexion internet • Accès au CDI de la MFR ainsi qu’à la salle informatique • Contenus des temps de formation mis à disposition sur la plateforme informatique lent pour laquelle chaque apprenti a un code d’accès personnel • Plateaux techniques pour la pratique du perfectionnement équestre et de la pédagogie appliquée : un centre équestre disposant d’une cavalerie adaptée à la pratique pédagogique et au perfectionnement équestre, d’aires de travail adaptées à une pratique sportives (carrières et manège), d’un terrain de cross, et d’une salle chauffée et aménagée pour des temps de formation théorique. • Large panel de cavaliers « cobayes » pour les temps de formation de pédagogie appliquée avec les élèves des autres formations de la MFR
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Compétences professionnelles visées par la formation, validées par UC :</p> <p>UC 1 : EC de mobiliser des connaissances liées à l’emploi des équidés et à l’encadrement des publics</p> <p>UC2 : EC de réaliser l’accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres</p> <p>UC3 : EC de maîtriser les techniques professionnelles liées à l’emploi et à la préparation des équidés</p> <p>UC4 : EC d’encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d’une action d’animation poney</p>

<p>Durée & Dates</p>	<p>Formation se déroulant sur une année scolaire, du 1^{er} Octobre 2020 au 30 Juillet 2021</p> <p>Le volume horaire de formation, pour un parcours complet, en organisme de formation est de 750 heures en organisme de formation et de 750 heures en entreprise.</p> <p>Les regroupements en organisme de formation se font sur des blocs de deux jours majoritairement, les jeudis et vendredis.</p> <p>Des blocs de formation complémentaire sont également mis en place certains mardi et mercredi, pouvant créer des blocs de formation sur trois ou quatre jours.</p>	
<p>Lieux</p>	<p>MFR de COUBLEVIE Maison du Cheval 396 Route du Guillon La Dalmassière 38500 COUBLEVIE</p>	<p>LES ECURIES DE CROSSEY (Plateau technique de la formation) 561 Chemin du Brossard 38960 Saint Etienne de Crossey</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>Coût horaire de la formation pour les candidats : nous contacter Un devis de formation est établi à la suite de la phase de positionnement. Financement : nous consulter</p> <p><i>Notre organisme est exonéré de TVA pour les prestations de formation professionnelle</i></p>	
<p>Responsable de l'action</p>	<p>Directrice d'établissement : Muriel Aimonetto muriel.aimonetto@mfr.asso.fr 04.76.05.05.22</p>	<p>Coordinatrice de formation : Cécile Depinois cecile.depinois@mfr.asso.fr 047.76.05.05.22</p>
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>Formateurs et intervenants sous la responsabilité de la MFR : soit permanents, soit professionnels spécialisés dans un domaine spécifique de la formation.</p>	
<p>Suivi de l'action</p>	<p><u>Outils mis en place pour le suivi de formation des stagiaires :</u> Cahier d'émargements pour attester de la présence des stagiaires par demi-journée Récapitulatif mensuel des absences sur Imfr, Livret d'accueil intégrant un carnet d'alternance permettant le suivi du stagiaire en entreprise Visite du stagiaire sur la structure d'alternance, contact téléphonique régulier avec le tuteur. Evaluations formatives régulières par les formateurs en OF et par le tuteur en entreprise.</p>	
<p>Evaluation des acquis</p>	<p>Au cours de l'année de formation plusieurs évaluations formatives sont mises en place afin d'évaluer la montée en compétence du stagiaire. Les résultats de ces évaluations formatives sont référencés dans le carnet d'alternance du stagiaire et font l'objet d'échange avec son tuteur. Chaque module de compétence est validé par la réussite à la certification des UC liés à chaque module. La validation du diplôme se fait suite à la validation de chaque UC.</p>	
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Une évaluation de la prestation de formation « à chaud » est réalisée par écrit sur présentation d'un questionnaire distribué à la fin de chaque regroupement</p>	